

N<sup>o</sup>. 11  
 Jean B<sup>e</sup>. Nalleus  
 &  
 Marie Debatte.

Ce jourd'hui, 30 Janvier, au 7, 10 heures  
 du matin, sont comparus au lieu de la réunion  
 des Cens, devant Pierre Antoinne Lesbvre, Proc<sup>ur</sup>. du  
 Canton d'Esquedel, pour contracter mariage, d'une  
 part: J. B<sup>e</sup>. Nalleus, âgé de 18 ans, fils de  
 Jean B<sup>e</sup>. & de feu Marie Marguerite Durvint,  
 domicilié à Wiernez; & d'autre part: Marie  
 Marguerite Debatte, âgé de 28 ans, fille de feu  
 Joseph & Marie Catherine Pebar, demeurant  
 à Wiernez.

Lesquels futurs ont été accompagnés de Jean  
 Broquard, âgé de 36 ans, vicar<sup>e</sup> Rumbin, âgé  
 de 41 ans, Jean Baptiste Nalleus, domicilié à

Wiernez, et Omer Leveux, âgé de 30 ans, domicilié  
 à hallines.

Nous Président, après avoir fait lecture, 1<sup>o</sup>. de  
 l'acte de naissance du Méciant qui constate qu'il  
 est né à Wiernez le 8 Mars 1781, du mariage de  
 J. B<sup>e</sup>. & Marguerite Vivier; 2<sup>o</sup>. de l'acte de naissance  
 de la Méciant qui constate qu'elle est née à  
 Wiernez, le 10 février 1770. 3<sup>o</sup>. de l'acte de publication  
 des promesses de mariage entre les futurs conjoints, au  
 date du 26 Janvier & affiché le même jour à la  
 porte de l'administration. 4<sup>o</sup>. après avoir reçu le  
 consentement du Père du Conjoint, mineur.

Après, aussi, que Jean B<sup>e</sup>. Nalleus &  
 Marie Marguerite Debatte, ont eu déclaré à  
 haut & vis de prendre tout & entièrement pour Epoux.  
 J'ai prononcé, au Nom de la loi, que les futurs  
 Epoux ont validé leur mariage & j'ai ordonné le présent  
 acte que les parties & les témoins ont signé avec  
 nous, sauf les futurs conjoints & J. B<sup>e</sup>. Nalleus  
 qui ont déclaré ne savoir écrire. Signé Rumbin  
 Broquard. Leveux, Bellequer & Lesbvre.

M.1798.12.20

M.07.FM.30

publication le 28 frimaire an 7, heure de midi : jean baptiste vasseur âgé de 18 ans  
fils de jean baptiste et de feu marie marguerite viviez, de wizernes  
marie marguerite delattre âgée de 26 ans, fille de feu vincent joseph et de marie  
catherine hebant

Ce jour d'huy 30 frimaire , an 7, 10 heures  
du matin, sont comparus au lieu de la réunion  
des Cons, devant pierre Antoine Lefebvre, pdt du  
Canton d Esquerdes, pour contracter mariage, d une  
part : J.Bte Vasseur, âgé de 18 ans , fils de  
Jean Bte et de feu Marie Marguerite Duvivier,  
domicilié à Wizernes ; d'autre part : Marie  
Marguerite Delattre, âgé de 28 ans, fille de feu  
Joseph et Marie Catherine héban, demeurant  
à Wizernes.

Lesquels futurs étaient accompagnés de Jean  
Brogniard, âgé de 36 ans, nicolas Lambin, âgé  
de 41 ans, Jean Baptiste Vasseur, domiciliée à  
Wizernes, et Omer Lecureux, âgé de 30 ans, domicilié  
à hallines.

Nous président, après avoir fait lecture, 1° de  
l'acte de naissance du Mariant, qui constate qu'il  
est né à Wizernes, le 3 Mars 1781, du mariage de  
J.Bte et Marguerite Vivier ; 2° de l'acte de naissance  
de la Mariante qui constate qu'elle est née à  
wizernes, le 13 fevrier 1770. 3° de l'acte de publication  
des promesses de mariage entre les futurs conjoints, en  
date du 26 frimaire et affiché le même jour à la  
porte de l'administration. 4° après avoir reçu le  
consentement du père du conjoint, mineur.

Après , aussi, que Jean Bte Vasseur et  
Marie Marguerite Delattre, ont eu déclaré à  
haute voix se prendre mutuellement pour Epoux.  
J'ai prononcé, au Nom de la loi, que les futurs  
Epoux sont unis en mariage et j'ai dressé le présent  
acte que les parties et les témoins ont signé avec  
nous, sauf les futurs conjoints et J.Bte Vasseur  
qui ont déclaré ne savoir écrire. signé Lambin  
Broniard. Lecureux, Bellenguer et Lefebvre.